

Genève & région

Théâtre: l'«avenir heureux» de Manon Pulver au Grütli

Page 24

Poches d'hydrocarbures sous le site d'Artamis

Page 19

CAROLE PARODI



Réinsertion des détenus

La sociothérapie est revue et corrigée pour Curabilis

L'Hôpital tire les leçons de l'expérience de La Pâquerette pour la nouvelle prison qui doit ouvrir en avril

Sophie Roselli et Sophie Davaris

Le conseil d'administration des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) a validé lundi un concept de sociothérapie pour la prison de soins Curabilis, dont l'ouverture est prévue dans deux mois, a appris la Tribune de Genève. Cette méthode de resocialisation des détenus violents a été appliquée durant vingt-sept ans par le centre La Pâquerette, aujourd'hui fermé. Le nouveau programme doit encore être étudié par le Conseil d'Etat, à la lumière des conclusions de l'enquête de Me Bernard Ziegler sur l'affaire Adeline M., présentée ce mercredi.

«Nous avons adopté un concept thérapeutique pour l'unité de sociothérapie de Curabilis», confirme Alain-Dominique Mauris, membre du conseil d'administration des HUG. Un vote à l'unanimité moins une voix, selon nos informations.

Distinction des rôles

Aux yeux du conseiller d'Etat Mauro Poggia, responsable de la Santé, le projet est «intéressant». Mais pourquoi maintenir ce concept appliqué par La Pâquerette, tant décriée depuis le meurtre d'Adeline M. lors d'une sortie avec un détenu? «On ne peut pas faire l'économie de la sociothérapie, répond le magistrat. La prison à vie n'existe pas. Il faut bien préparer la sortie des détenus.» Le



La future prison de Curabilis (au fond sur la photo), bâtie dans le périmètre de Champ-Dollon, comprendra une unité de sociothérapie.

médecin Pierre-Alain Schneider, membre du conseil d'administration des HUG, renchérit: «Libérer des prisonniers sans préparation serait inquiétant.» Un autre observateur ajoute qu'il n'existe pas vraiment d'autres moyens de réinsertion sociale (lire ci-contre). A-t-on au moins revu la méthode? Oui, annonce Mauro Poggia. Les responsabilités de chacun seront définies: «A La Pâquerette, il y avait un certain mélange des rôles. Les thérapeutes soignaient les détenus et décidaient aussi s'ils pouvaient sortir. A l'avenir, ce ne sera plus le cas.»

Eric Stauffer, administrateur des HUG, ne s'exprime pas sur ce dossier mais indique, en tant que député MCG, qu'il refusera «qu'une autorisation de sortie soit donnée à ce genre de détenus dangereux sans que le Ministère public et le Département de la sécurité aient donné leur aval».

Secret médical en jeu

Autre différence majeure avec La Pâquerette, évaluée une seule fois en 1991: «Le nouveau concept dit très clairement qu'une évaluation du programme sera indispensable, poursuit Pierre-Alain

Schneider. C'est un point capital. Cela n'a jamais été analysé soigneusement à La Pâquerette. Scientifiquement, ce ne sera pas facile, car il faut un certain nombre de détenus et idéalement un groupe de comparaison. Mais je suis sûr que c'est possible, si la volonté existe et si l'on dégage des moyens.»

Reste à savoir quels types de détenus pourront bénéficier de la sociothérapie. Seuls ceux en fin de peine, ayant manifesté leur volonté d'intégrer la communauté thérapeutique, pourront être retenus.

Mauro Poggia relève que dans certains cas, les thérapeutes devraient être amenés à se prononcer sur la dangerosité des personnes en fin de peine et, le cas échéant, à faire part de leurs réticences quant à leur libération. «Cela pose bien sûr la délicate question du secret médical. Mais le but principal consiste à protéger la société.»

Et de souligner que «la subordination du monde médical au monde carcéral sera confirmée. Monsieur Maudet et moi-même sommes parfaitement d'accord là-dessus.»

Méthode efficace?

● Née dans le milieu psychiatrique, la sociothérapie a intéressé le domaine pénitentiaire en Europe dès les années 60-70. «C'est un outil thérapeutique utile et intelligent», résume Jean-Pierre Restellini, ancien médecin-chef de Champ-Dollon. Les condamnés qui souffrent de troubles graves de la personnalité semblent souvent avoir été mal «configurés» dans leur petite enfance. La sociothérapie vise à leur réacquiescer la relation avec autrui. Concrètement, ce traitement repose sur l'apprentissage de la vie en commun, l'échange d'informations et d'impressions personnelles entre les détenus, les sociothérapeutes et même les gardiens, à travers des réunions régulières. Cette méthode, qui a fait l'objet de rares évaluations, donne lieu à des critiques. Le criminologue Martin Killias regrette l'absence d'évaluation scientifique menée à La Pâquerette afin d'évaluer son efficacité. «La sociothérapie a une utilité indéniable en prison, affirme de son côté Philip Jaffé, professeur de psychologie à l'Université de Genève, mais pour la reconduire après le drame d'Adeline M., il faut trouver le bon équilibre entre besoin de réinsertion et sécurité. Il faut développer un protocole élaboré, des objectifs thérapeutiques précis, des sanctions connues d'avance et appliquées et un regard externe contrôlant pour savoir ce qu'il en passe dans la communauté thérapeutique.» S.R.

La guerre des traversées est en perte de vitesse

Le Grand Conseil décidera le 13 février si la traversée lacustre servira de contre-projet à l'initiative de l'UDC pour un tunnel sous la rade

Les députés prendront position, jeudi de la semaine prochaine, sur l'initiative de l'UDC prônant une traversée routière sous-lacustre de la rade. S'il est acquis qu'une majorité du Grand Conseil se prononcera contre l'initiative, le suspense réside dans la décision ou non de lui opposer un contre-projet: la traversée du lac, qui se situerait plus au large.

Suggérée par François Membrez, président du TCS, lors d'un audition en Commission des trans-

ports, l'idée de laisser le peuple décider lequel des deux projets a sa préférence - mais également s'il rejette les deux - a fait son chemin. Une majorité de la commission l'a même approuvée. Le résultat du vote montre toutefois que cette majorité est très fragile: 7 pour (2 PS, 1 PDC et 4 PLR), 4 contre (1 PS, 1 Vert, 2 UDC) et 4 abstentions (3 MCG et 1 Ensemble à Gauche). Cette majorité est même aujourd'hui chancelante. Entre-temps, une assemblée socialiste a en effet décidé de ne pas soutenir l'élaboration d'un contre-projet.

En réalité, ce dernier a du plomb dans les ailes, la gauche et la droite. Car la députation UDC, de crainte de voir couler son initiative, va certainement, lors de

son caucus de lundi, confirmer son refus ou, au mieux, décider de s'abstenir. Quant au MCG, il se positionnera mardi. Mais Roger Golay, son président, a déjà déclaré que sa formation sera solidaire avec l'UDC dans ce dossier. Ses députés pourraient donc bien s'abstenir. Ou voter non.

Si ces diverses intentions se confirment, les 35 voix du PLR et du PDC ne suffiront pas à imposer un contre-projet. Un doute subsiste cependant, car le positionnement des députations est avant tout une affaire de stratégie et d'intentions cachées.

Désormais peu convaincu de la pertinence d'une traversée de la rade, le PLR espère, en appuyant le contre-projet, obtenir un plé-

biscite en faveur de la grande traversée du lac tout en éliminant une concurrence gênante. De leur côté, le MCG et l'UDC souhaitent en fait les deux traversées. Mais ils craignent l'élimination du tunnel sous la rade, voire - scénario catastrophe - un double refus.

C'est du reste certainement cette dernière hypothèse qui a amené deux socialistes à dire oui au contre-projet en Commission des transports. Tout le monde garde en effet en mémoire le double refus du peuple (pont ou tunnel), le 9 juin 1996. Aujourd'hui, la gauche estime cependant que le risque d'un double oui (son cauchemar à elle) est trop grand pour tenter le coup de poker du contre-projet. Eric Budry

PUBLICITÉ

NOTRE SOL EST TROP RARE POUR ÊTRE GASPILLÉ

OUI À L'UTILISATION RATIONNELLE DU SOL

LE 9 FÉVRIER 2014

www.urgence-logements.ch

Photo: SGG - C. Aumônier - CP 344 - 121 Genève 3